

### 3. Les municipalités<sup>8</sup>

#### 3.1 Municipalité de 25 000 habitants et plus

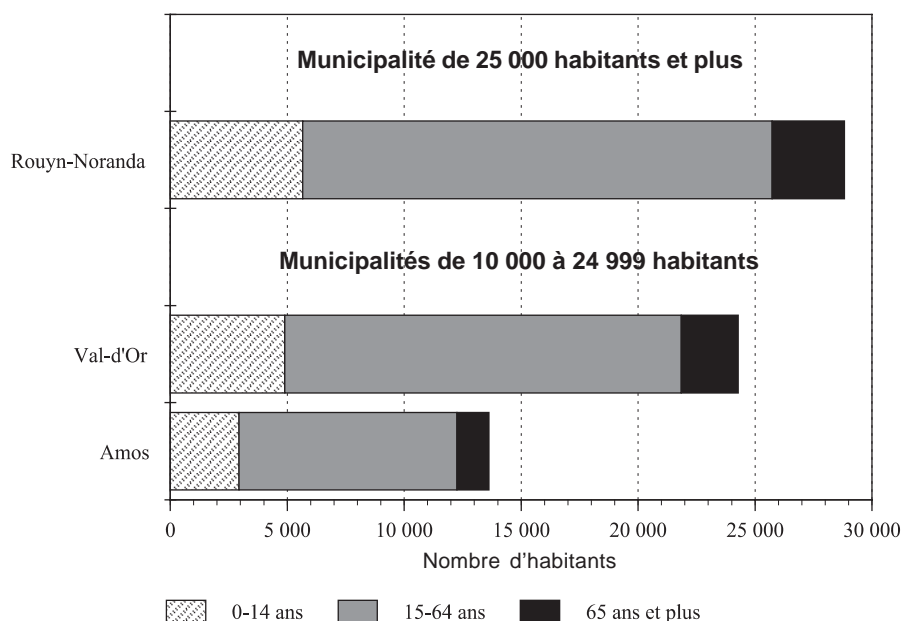
##### *La structure de la population par âge*

- En 1996, la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue ne comprend qu'une seule municipalité de plus de 25 000 habitants (tableau 1 et figure 20). Il s'agit de Rouyn-Noranda (28 819 habitants), qui regroupe 18,7 % de la population régionale. Cette municipalité compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans (19,6 %) plus élevée que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (17,5 %), mais une plus petite part de personnes de 65 ans et plus (10,7 % comparativement à 12,9 %) (tableau 5). La part des personnes d'âge actif de 15 à 64 ans s'apparente, quant à elle, à celle du Québec (69,7 % en regard de 69,6 %).

##### *Les familles de recensement*

- La municipalité de Rouyn-Noranda compte 8 045 familles, dont 18,6 % sont monoparentales (tableau 2 et figure 21). Cette proportion se rapproche de celle observée pour la même catégorie de municipalités au Québec (18,7 %) (tableau 5).

Figure 20  
Population par groupe d'âge selon la catégorie de municipalité, région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996



##### *Les enfants à la maison*

- En 1996, la municipalité de Rouyn-Noranda dénombre 5 310 familles avec enfants, lesquelles regroupent 8 740 fils et filles jamais mariés à la maison (tableaux 2, 3 et figure 22). Les proportions d'enfants de 0 à 5 ans (25,1 %) et de jeunes de 6 à 17 ans (52,0 %) y sont supérieures à celles observées pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (24,3 % et 46,2 %), alors que la part des 18 ans et plus y est nettement moins élevée (22,8 % comparativement à 29,5 %) (tableau 5).

<sup>8</sup> L'analyse des municipalités ne porte que sur l'année 1996. Aux fins d'analyse, les municipalités ont été regroupées en trois grandes catégories : 25 000 habitants et plus, 10 000 à 24 999 habitants et 1 000 à 9 999 habitants. Ces catégories sont utilisées pour l'analyse comparative des municipalités. Cette dernière porte toujours exclusivement sur l'ensemble des municipalités de même taille dans la région ou au Québec. Pour alléger le texte, des mentions du type « La municipalité... affiche la plus forte proportion de... dans la région ou au Québec » sont parfois utilisées. Si la mention se situe, par exemple, dans la section sur les municipalités de 25 000 habitants et plus, elle sous-entend que cette municipalité affiche la plus forte proportion de... parmi l'ensemble des municipalités de 25 000 habitants et plus de la région ou au Québec.

### Les ménages privés

- Rouyn-Noranda comprend 12 200 ménages privés (tableau 4 et figure 23). La part des ménages de 1 personne (31,4 %) y est légèrement inférieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (31,7 %), alors que la proportion des ménages de 2 personnes (31,6 %) y est à peine supérieure (31,4 % au Québec) (tableau 5). Les parts des ménages de 3 et de 4 personnes et plus sont, quant à elles, égales à celles de l'ensemble des municipalités de même taille au Québec, soit 16,6 % et 20,3 %.

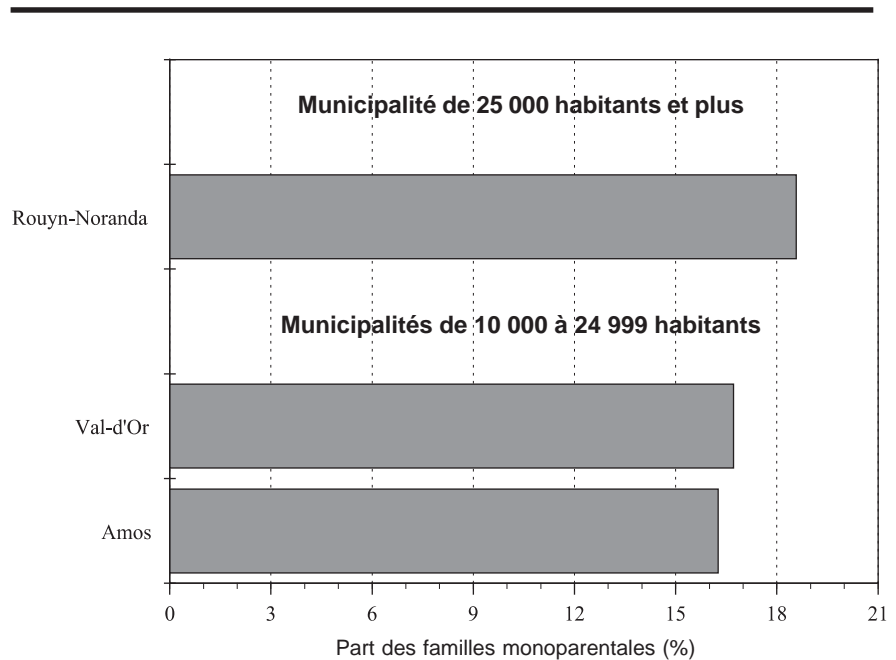
### 3.2 Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants

#### La structure de la population par âge

- En 1996, l'Abitibi-Témiscamingue comprend 2 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (tableau 1 et figure 20). Il s'agit d'Amos et de Val-d'Or, qui regroupent 37 917 habitants, soit 24,6 % de la population régionale. La municipalité d'Amos possède une part de jeunes de 0 à 14 ans (21,6 %) supérieure à celle de l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (20,9 %). À l'opposé, sa part de population de 15 à 64 ans (68,3 %), de même que celle des personnes de 65 ans et plus (10,0 %), sont légèrement plus faibles que celles du Québec (68,6 % et 10,5 %). Contrairement à Amos, Val-d'Or possède une proportion de 0 à 14 ans (20,2 %) inférieure, et une part de 15 à 64 ans (69,8 %) supérieure aux moyennes québécoises. En ce qui concerne la part des 65 ans et plus, elle est identique à celle d'Amos, soit 10,0 %.

Figure 21

#### Proportion du nombre de familles monoparentales selon la catégorie de municipalité, région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996



#### Les familles de recensement

- Les municipalités d'Amos et de Val-d'Or comptent respectivement 3 715 et 6 700 familles, dont 16,3 % et 16,7 % respectivement sont monoparentales (tableau 2 et figure 21). Ces proportions sont supérieures à celle observée pour cette catégorie de municipalités au Québec (14,2 %) (tableau 5).

#### Les enfants à la maison

- En 1996, la municipalité d'Amos compte 2 605 familles avec enfants, lesquelles regroupent 4 585 fils et filles jamais mariés à la maison, alors que celle de Val-d'Or compte 4 480 familles avec enfants, qui totalisent 7 350 enfants (tableaux 2, 3 et figure 22). Leurs proportions d'enfants de 0 à 5 ans (25,2 % chacune) et de jeunes de 6 à 17 ans (respectivement

54,7 % et 53,5 %) sont plus élevées que les parts observées pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (24,4 % et 50,5 %). Par contre, celles des 18 ans et plus (20,2 % pour Amos et 21,4 % pour Val-d'Or) sont moins élevées (25,0 % au Québec) (tableau 5).

### Les ménages privés

- En 1996, Amos comprend 5 260 ménages privés et Val-d'Or, 9 950 (tableau 4 et figure 23). Leur part de ménages de 1 personne (respectivement 26,8 % et 29,2 %) est plus élevée que celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (22,7 %) (tableau 5). La part des ménages de 2 personnes d'Amos (28,7 %) est moins grande que celle de l'ensemble des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants au Québec (30,7 %), tandis que celle de Val-d'Or (31,4 %) est un peu plus élevée. Le contingent des ménages de 3 personnes et plus est moins important dans ces deux municipalités, soit 44,5 % pour Amos et 39,4 % pour Val-d'Or, comparativement à 46,5 % au Québec.

Figure 22

**Nombre d'enfants à la maison selon le groupe d'âge et la catégorie de municipalité, région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996**

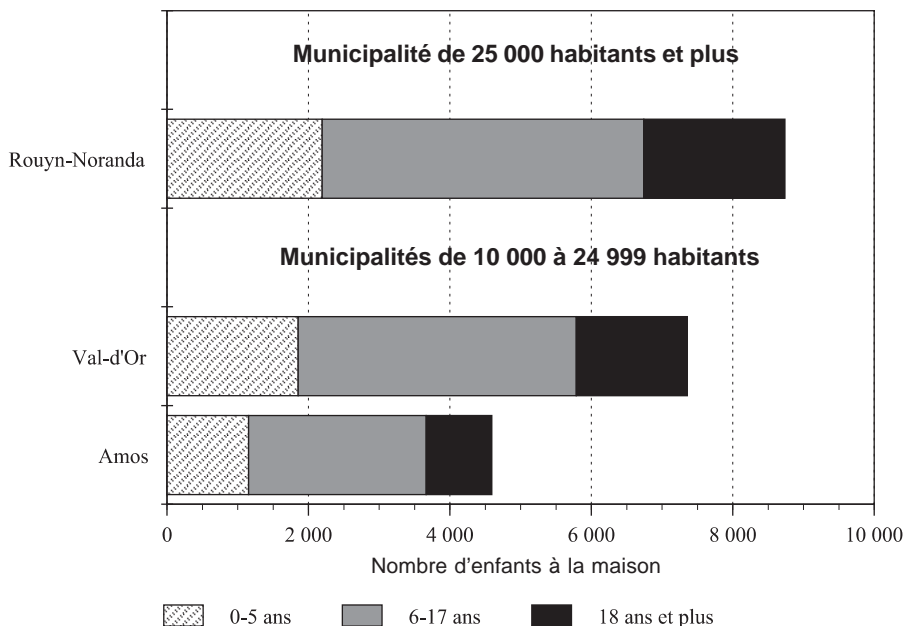
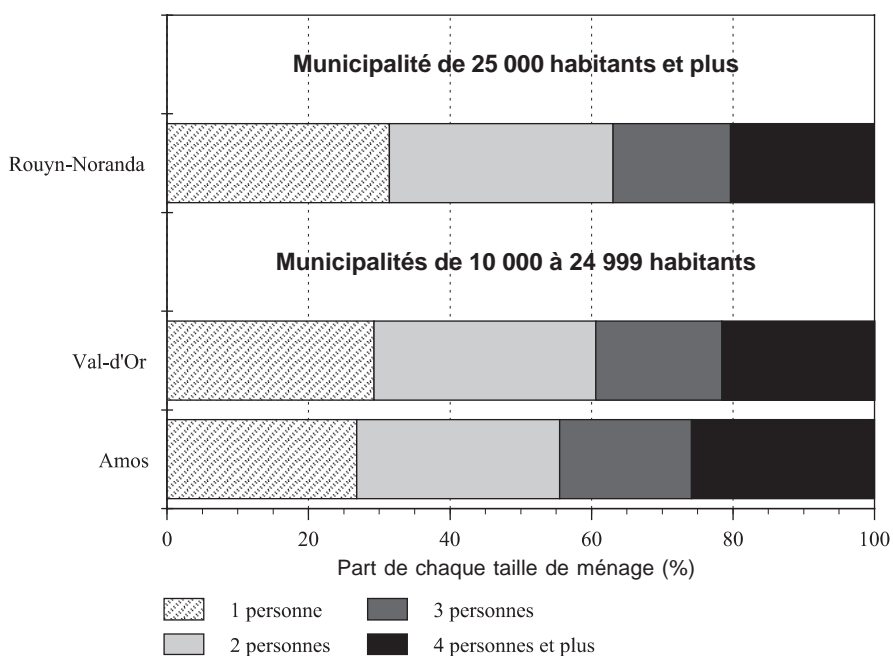


Figure 23

**Proportion des ménages privés selon la taille et la catégorie de municipalité, région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996**



### 3.3 Municipalités de 1 000 à 9 999 habitants

#### *La structure de la population par âge*

- En 1996, l'Abitibi-Témiscamingue comprend 24 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants, qui regroupent 53 276 habitants, soit 34,6 % de la population régionale (tableau 6). Leur population totale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans (23,1 %) supérieure à celle observée dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (21,2 %). En contrepartie, leurs parts de personnes de 15 à 64 ans (67,1 %) et de 65 ans et plus (9,8 %) sont moins élevées (67,6 % et 11,2 %).
- Au total, plus des trois quarts des municipalités (20 sur 24) ont une proportion de jeunes de 0 à 14 ans supérieure à celle observée au Québec (21,2 %). Parmi elles, 8 municipalités affichent une proportion dépassant 25 %; Val-Senneville (29,7 %) est celle qui présente la plus forte. À l'opposé, seules La Sarre (19,2 %), Macamic (19,0 %) et Ville-Marie (18,9 %) présentent une proportion de jeunes inférieure à 20 %.
- Par ailleurs, seulement 9 municipalités ont une proportion de personnes de 15 à 64 ans supérieure à celle observée au Québec (67,6 %). Les municipalités de Senneterre (P) (72,1 %), Rivière-Héva (71,4 %) et Dubuisson (71,0 %) présentent les plus fortes parts, alors que celle de Landrienne (61,9 %) présente la plus faible.
- Le tiers des municipalités de cette taille dans la région (8 sur 24) montrent une proportion de population de 65 ans et plus supérieure à celle observée au Québec (11,2 %). Deux d'entre elles affichent une part dépassant 15 %, soit Macamic (16,6 %) et Ville-Marie (15,2 %). Quant à elles, Val-Senneville (4,0 %), Beaudry (4,4 %) et Evain (4,8 %) se démarquent avec des proportions inférieures à 5 %.

#### *Les familles de recensement*

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 14 905 familles, dont 12,6 % sont monoparentales. Cette proportion s'apparente à celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (12,2 %) (tableau 5).

- Au total, 11 municipalités sur 24 présentent une proportion de familles monoparentales égale ou supérieure à celle observée au Québec. Parmi elles, Senneterre (V) (20,3 %) est la seule à afficher une part dépassant 20 % (tableau 6). Les municipalités de Senneterre (P) (4,2 %), Val-Senneville (3,8 %) et Sainte-Germaine-Boulé (3,4 %) sont les seules à présenter une proportion inférieure à 5 %.

#### *Les enfants à la maison*

- En 1996, les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comprennent 10 160 familles avec enfants, lesquelles regroupent 18 520 enfants jamais mariés à la maison, dont 24,3 % ont de 0 à 5 ans, 56,1 % de 6 à 17 ans et 19,1 %, 18 ans et plus (tableaux 5 et 6).
- La moitié des municipalités, soit 12 sur 24, comptent une proportion d'enfants de 0 à 5 ans supérieure à celle observée au Québec (24,1 %). Parmi elles, Senneterre (P) (35,6 %) est la seule à présenter une part dépassant 30 %, ce qui la place parmi les plus fortes au Québec. Landrienne (19,8 %), Lorrainville (17,6 %), Dupuy (17,5 %) et Rivière-Héva (16,9 %) présentent pour leur part des proportions inférieures à 20 %.
- Dans la région, 20 des 24 municipalités de cette taille affichent une proportion de jeunes de 6 à 17 ans supérieure à celle calculée pour le Québec (51,7 %). Val-Senneville (62,7 %) présente la plus forte, tandis que Ville-Marie se distingue avec la plus faible (45,5 %).
- Seulement 2 municipalités comptent une proportion d'enfants jamais mariés à la maison de 18 ans et plus supérieure à celle observée au Québec (23,9 %), soit Ville-Marie (25,7 %) et Dubuisson (25,4 %). À l'opposé, dans 4 municipalités, ce taux ne dépasse pas 15 %. C'est le cas pour Senneterre (P) et Val-Senneville, qui, avec des proportions respectives de 11,0 % et 9,3 %, se classent parmi les municipalités de même taille au Québec où les enfants de 18 ans et plus à la maison sont proportionnellement les moins nombreux.

### *Les ménages privés*

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 19 680 ménages privés, dont 22,5 % sont composés de 1 personne, 29,9 % de 2 personnes, 18,0 % de 3 personnes et 29,3 % de 4 personnes et plus. (tableau 5).
- Au total, 9 municipalités présentent une proportion de ménages de 1 personne supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (21,1 %). Parmi elles, 8 affichent un taux supérieur à 25 %, dont Notre-Dame-du-Nord (31,1 %) et Ville-Marie (30,0 %), qui présentent des proportions de 30 % et plus (tableau 6). À l'opposé, 4 municipalités comptent moins de 15 % de ce type de ménage, Évain affichant la plus faible proportion (10,7 %).
- La part des ménages de 2 personnes varie entre 22,7 % dans la municipalité de Landrienne, et 34,3 % dans celle de Ville-Marie. Au total, 6 municipalités affichent une proportion supérieure à celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (32,0 %), tandis que 3 autres ont une proportion inférieure à 25 %. Outre Landrienne, il s'agit de McWatters (23,6 %) et Trécesson (24,4 %).
- Au total, 13 municipalités sur 24 affichent une proportion de ménages de 3 personnes supérieure à celle observée au Québec (18,6 %), Rivière-Héva (22,8 %) et Senneterre (P) (22,4 %) étant celles qui présentent les plus fortes proportions. À l'opposé, les municipalités de Saint-Bruno-de-Guigues (11,3 %) et de Lorrainville (12,5 %) se démarquent avec les plus faibles proportions.
- Plus de la moitié des municipalités de cette taille dans la région (14 sur 24) présentent une proportion de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (28,2 %). Les municipalités de Val-Senneville (40,6 %) et de Évain (40,5 %) se distinguent d'ailleurs avec des taux dépassant les 40 %. Les municipalités de Ville-Marie (21,0 %), Notre-Dame-du-Nord (22,3 %), La Sarre (22,9 %) et Senneterre (P) (23,1 %) présentent quant à elles les proportions les plus faibles.

